

Évaluer les Orientations du Sommet Extraordinaire de la CEMAC : Une Réponse au Contexte Critique ou une Occasion Manquée ?

Oumarou Sanda Awal

Économiste – Consultant Manager

Certifié en Finance, en Informatique de Gestion et en Management de Projets

17 décembre 2024

Table des Matières

I. Introduction Générale.....	2
II. Analyse comparative des six axes proposés avec le communiqué final	2
III. Pourquoi notre proposition est plus pertinente ?	4
IV. Conclusion Générale	5
V. Bibliographie	6

Résumé

Cette analyse évalue les résultats du Sommet extraordinaire des Chefs d'État de la CEMAC du 16 décembre 2024, dans un contexte de fortes pressions macroéconomiques, de baisse des réserves de change et de dépendance persistante aux matières premières, aggravées par des incertitudes économiques mondiales. Elle met en lumière la dichotomie entre les mesures adoptées lors du sommet, essentiellement réactives et centrées sur des solutions conventionnelles, et nos propositions stratégiques, qui privilégient une approche audacieuse et proactive pour renforcer la résilience économique et monétaire de la sous-région.

Si les décisions du sommet répondent à certains enjeux critiques, elles restent ancrées dans une logique de dépendance externe et manquent d'ambition pour amorcer une véritable souveraineté monétaire ou une transformation structurelle en profondeur. À l'inverse, nos recommandations s'appuient sur six axes stratégiques : la souveraineté monétaire graduelle, la diversification économique, la modernisation de la gouvernance institutionnelle, le financement endogène, une discipline budgétaire accrue et une intégration économique inclusive.

En conclusion, bien que nécessaires, les mesures adoptées par le sommet apparaissent insuffisantes face aux défis structurels de la CEMAC. Une approche plus innovante et ambitieuse, axée sur l'autonomisation régionale et une transformation économique systémique, est impérative pour garantir une stabilité durable et une prospérité à long terme.

I. Introduction Général

Le Sommet extraordinaire de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC, tenu à Yaoundé le 16 décembre 2024, a présenté un ensemble de mesures visant à répondre aux défis économiques, monétaires et financiers auxquels la sous-région est confrontée. Ce sommet s'inscrivait dans un contexte marqué par la fragilité macroéconomique, la chute des réserves de change et des perspectives défavorables pour les cours des matières premières.

Dans cette analyse comparative, nous confrontons le contenu du communiqué final du sommet aux six axes de propositions que nous avons élaborés pour orienter la CEMAC vers une résilience durable et une transformation structurelle. Ces propositions s'articulent autour d'une souveraineté monétaire progressive, d'une diversification économique accélérée, d'un cadre budgétaire modernisé, d'une gouvernance institutionnelle renforcée, d'un financement innovant et d'un engagement inclusif.

Cette analyse mettra en évidence les convergences et divergences entre les orientations prises lors du sommet et notre approche stratégique, tout en démontrant pourquoi nos propositions apparaissent plus pertinentes et adaptées à la gravité du contexte économique actuel.

II. Analyse comparative des six axes proposés avec le communiqué final

Axe 1 : Une souveraineté monétaire progressive et réfléchie

Comparaison avec le communiqué final :

Le communiqué final mentionne la poursuite d'une réglementation des changes (point 13) et l'engagement envers la stabilité monétaire (points 12 et 15). Cependant, il ne traite pas directement d'une souveraineté monétaire ou d'une réforme structurelle du système monétaire. Notre proposition va au-delà en intégrant une vision claire d'une autonomie monétaire progressive, étape essentielle pour réduire la dépendance vis-à-vis des partenaires externes, notamment le FMI et la Banque Mondiale.

Axe 2 : Une diversification économique intégrée et axée sur la transformation structurelle

Comparaison avec le communiqué final :

Le communiqué met l'accent sur la diversification économique (point 11) mais reste vague quant aux mécanismes concrets pour l'atteindre. Notre proposition propose une stratégie intégrée, impliquant les secteurs productifs clés, ce qui est plus précis et opérationnel pour surmonter la dépendance de la sous-région aux matières premières.

Axe 3 : Un renforcement effectif des capacités institutionnelles et des gouvernances économiques nationales et régionales

Comparaison avec le communiqué final :

Le communiqué réitère l'indépendance des institutions communautaires (point 13) et invite à des réformes structurelles. Cependant, notre proposition met davantage l'accent sur le développement de capacités locales pour une gouvernance économique robuste, ce qui est plus adapté aux défis structurels persistants dans la zone CEMAC.

Axe 4 : Un financement durable et souverain pour le développement

Comparaison avec le communiqué final :

Le communiqué final appelle à une mobilisation accrue des ressources externes (point 16) mais reste orienté vers l'endettement concessionnel. Notre proposition est plus pertinente car elle promeut des mécanismes de financement endogènes et innovants, tels que la mobilisation des ressources locales et des partenariats stratégiques intra-régionaux.

Axe 5 : Une politique fiscale et budgétaire concertée pour renforcer la résilience économique

Comparaison avec le communiqué final :

Le communiqué demande une consolidation budgétaire ordonnée et la production de données fiables (point 13). Notre proposition complète cela par une approche concertée et proactive des politiques fiscales, un levier clé pour maximiser l'efficacité des ressources limitées.

Axe 6 : Une intégration régionale inclusive et innovante

Comparaison avec le communiqué final :

Bien que le communiqué appelle à des efforts collectifs pour la stabilité régionale (point 12), il manque une vision inclusive et innovante, comme celle proposée dans notre axe. Nous plaçons l'intégration au cœur des solutions, en utilisant des leviers modernes tels que les technologies numériques pour accélérer cette dynamique.

III. Pourquoi notre proposition est plus pertinente ?

1. Approche proactive et stratégique

Notre proposition répond directement aux défis structurels et conjoncturels de la CEMAC en intégrant des solutions visionnaires et applicables à court, moyen et long terme. Le communiqué final, bien que pertinent, se limite souvent à des déclarations d'intentions sans plans concrets d'exécution.

2. Indépendance économique et monétaire

Le communiqué reste ancré dans une dynamique de dépendance vis-à-vis des partenaires techniques et financiers externes. Notre proposition offre une voie claire pour réduire cette dépendance, essentielle pour une souveraineté économique réelle.

3. Vision axée sur les résultats

Notre proposition inclut des mécanismes concrets (diversification économique, renforcement institutionnel, mobilisation endogène des ressources) qui peuvent réellement transformer les économies de la sous-région. Le communiqué, en comparaison, ne propose pas de mesures d'application précises.

4. Contexte critique et urgence

Avec la baisse des réserves de change (point 10) et les perspectives défavorables du commerce international, notre proposition est mieux adaptée pour répondre à ces défis pressants en intégrant des solutions soutenables et innovantes.

5. Innovation et inclusion

Notre proposition intègre des éléments modernes tels que la digitalisation et une meilleure intégration régionale pour maximiser l'impact des réformes. Ces éléments ne sont pas présents dans le communiqué final.

6. Appropriation régionale

Nous mettons l'accent sur une appropriation par les États membres, en renforçant les capacités locales et en encourageant des solutions régionales. Cela contraste avec le communiqué, où la dépendance envers les institutions internationales est encore prédominante.

En résumé, notre proposition est non seulement plus pertinente, mais elle est également plus ambitieuse et adaptée au contexte actuel de la CEMAC. Elle offre une feuille de route réaliste pour renforcer la résilience économique et la souveraineté des États membres, tout en catalysant une transformation durable.

IV. Conclusion Générale

L'analyse comparative révèle que, bien que le Sommet extraordinaire de la CEMAC ait abordé plusieurs défis critiques de la sous-région, les solutions proposées demeurent largement conventionnelles et souvent réactives, plutôt que proactives et innovantes. Les mesures adoptées, bien qu'importantes, manquent de profondeur dans leur approche de la souveraineté monétaire et de la transformation structurelle. L'accent mis sur les programmes bilatéraux avec les partenaires internationaux, tels que le FMI et la Banque Mondiale, renforce une dépendance externe qui ne favorise pas l'autonomisation durable des économies de la CEMAC.

En revanche, nos propositions offrent une vision stratégique et cohérente pour renforcer la résilience de la sous-région. Elles reposent sur une souveraineté monétaire progressive, un investissement dans des mécanismes de financement endogènes, une gouvernance institutionnelle modernisée et une intégration économique inclusive. Ces axes permettent de mieux répondre aux défis structurels de la CEMAC tout en maximisant les opportunités offertes par les réformes en cours.

Nous pensons que nos propositions sont mieux adaptées au contexte critique de la CEMAC, car elles s'attaquent non seulement aux symptômes (baisses des réserves de change, déséquilibres budgétaires) mais également aux causes profondes (dépendance excessive aux matières premières, faible diversification économique et gouvernance inefficace). Une transition stratégique vers une gestion plus souveraine et inclusive est non seulement nécessaire mais impérative pour assurer une croissance durable, une stabilité financière et une véritable intégration économique dans la sous-région.

Ainsi, nous encourageons les décideurs à adopter une approche plus audacieuse et innovante, s'appuyant sur des mécanismes endogènes et une transformation systémique, pour garantir un avenir prospère et autonome à la CEMAC.

V. Bibliographie

1. **Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC)**
 - *Rapports annuels de la BEAC (2019-2024)* : Analyse des indicateurs économiques, réserves de change, et politiques monétaires de la zone CEMAC.
 - *Rapport sur la stabilité financière dans la CEMAC (2023)* : Évaluation des pressions macroéconomiques et des réponses institutionnelles.
2. **Fonds Monétaire International (FMI)**
 - *Rapport Article IV pour la CEMAC (2023)* : Revue des politiques économiques et des défis structurels dans la sous-région.
 - *World Economic Outlook (2024)* : Tendances globales et impact sur les économies dépendantes des matières premières.
3. **Banque Mondiale**
 - *Africa's Pulse (2024)* : Analyse des dynamiques économiques en Afrique subsaharienne, avec un accent sur les zones francophones.
 - *Commodity Markets Outlook (2024)* : Évaluation des fluctuations des prix des matières premières et leurs effets sur les balances commerciales des pays de la CEMAC.
4. **Commission de la CEMAC**
 - *Document Stratégique pour la Relance Économique et la Résilience Post-COVID (2022)* : Plan de relance économique et orientations stratégiques pour la région.
 - *Communiqué final de la Session extraordinaire des Chefs d'État de la CEMAC (16 décembre 2024)* : Résolutions sur la coopération régionale, l'adoption de nouvelles politiques monétaires et économiques, et les décisions relatives à la réforme du FCFA ou à la création d'une monnaie unique.
5. **Publications académiques et analyses sectorielles**
 - Asongu, S., & Odhiambo, N. (2023). *"Monetary Policy and Economic Growth in Sub-Saharan Africa: A Focus on the CFA Franc Zone."* *African Journal of Economic Policy*.
 - Coulibaly, B., & Goyal, R. (2022). *"Managing External Shocks in a Currency Union: Lessons from the CEMAC."* *Journal of African Economies*.
 - Sy, A. (2021). *"Sovereignty and Stability: The Future of Monetary Unions in Africa."* *Brookings Institution Working Paper*.
6. **Rapports d'institutions indépendantes et think tanks**
 - International Crisis Group (2023). *"La CEMAC face à la crise économique : défis et perspectives."*
 - McKinsey & Company (2024). *"Unlocking Economic Potential in Central Africa: A Roadmap for Diversification and Growth."*
7. **Ouvrages et rapports spécialisés sur les monnaies et la souveraineté économique**
 - Diop, C. (2020). *"L'avenir du franc CFA : Entre tradition et transformation."* Éditions Harmattan.
 - Medou, A. (2023). *"Les unions monétaires africaines : Défis et opportunités."* Presses Universitaires Africaines.
8. **Données statistiques et indicateurs économiques**
 - Base de données du FMI (*International Financial Statistics*) : Indicateurs macroéconomiques des pays de la CEMAC.
 - Statistiques de la Banque Mondiale (*World Development Indicators*) : Données sur la croissance, les réserves, et les balances commerciales.

- Institut National de la Statistique de chaque État membre de la CEMAC : Données sur les PIB, taux d'inflation, et performances économiques nationales.